

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'Aviation civile

Direction des services de la Navigation aérienne

Direction des Opérations

Service de l'Information aéronautique

Direction

Référence : N°087/SIA/DIR

Vos réf. :

Affaire suivie par Martial DUQUEYROIX  
martial.duqueyroix@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 05 57 92 81 13 – Fax : 05 57 92 55 10

Objet : Compte rendu de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité national de l'information aéronautique de l'aviation légère et sportive

Mérignac, le

16 SEP. 2010

Le chef du service de l'information aéronautique

à

Destinataires in fine

A 10 - 3500

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directeurs,

J'ai l'honneur de vous adresser en pièce jointe le projet de compte rendu de la deuxième réunion du Comité national de l'Information aéronautique de l'Aviation légère et sportive du 17 juin 2010.

Je vous remercie de bien vouloir apporter vos remarques et me les retourner par messagerie électronique ([marie-france.cauderan@aviation-civile.gouv.fr](mailto:marie-france.cauderan@aviation-civile.gouv.fr)) avant le 27 septembre 2010.

La version définitive de ce compte rendu sera proposée à l'adoption de la prochaine réunion du comité.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

FFVV	SE R X	CV X		VB X	AM	VBZ	GL	VV	
Compte rendu de la deuxième réunion du Comité National Information aéronautique de l'aviation légère									

Pascal SENARD  
Chef du Service de l'Information Aéronautique

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

**Compte-rendu de la 2<sup>em</sup> réunion du  
Comité national de l'Information Aéronautique  
de l'Aviation Légère et Sportive**

**Destinataires :**

- Membres du comité et participants
- DGAC, DTA, DIRCAM, CRAGALS, CRG, DSNA/SDPS, DSNA/DO

**Liste des participants :**

voir en annexe 1

Ordre du jour	
1	Suivi des actions de la réunion précédente
2	Contexte FABEC et règlement SES 2
3	OLIVIA ANPV (Application Nationale de Préparation des Vols)
4	NOPIA
5	BRIA
6	RTBA/AZBA
7	Point 7 : Compte rendu des GT
6	Points Divers

## I. Préambule

La deuxième séance plénière du **Comité National de l'information Aéronautique et de l'Aviation Légère et Sportive** s'est tenue jeudi 17 juin 2010 dans les locaux du Service de l'Information Aéronautique à Bordeaux.

La réunion a été organisée en deux parties :

- La première, plutôt informative, a été l'occasion pour le SIA de présenter l'état d'avancement de différents sujets contextuels (FABEC et SESIL, OLIVIA et ANPV, NOPIA, BRIA et AZBA),
- La seconde était centrée sur la prise en compte des travaux des deux groupes de travail (grandes cartes et complément/guide) pour en valider ou demander le réexamen des propositions.

## II. Suivi des actions de la réunion précédente

- L'action sur la **veille réglementaire** n'est pas finalisée. La MALGH a indiqué qu'elle ferait rapidement une proposition.
- Depuis la précédente réunion, la **communication entre les membres du CNIALS** s'est faite par échange de mails. Même si elle n'est pas parfaite, cette solution semble suffisante pour les échanges courants. Les documents lourds, tels que les maquettes de cartes peuvent être en tant que de besoin, déposés sur un serveur FTP. La mise en œuvre d'une structure plus sophistiquée nécessiterait des moyens que le SIA n'a pas. Les convocations officielles sont envoyées par courrier aux présidents des fédérations, et en copie par mail aux acteurs identifiés.
- **Création des GT** « grandes cartes » et « documents » : ces GT ont été mis en place, ils se sont réunis le 06 mai 2010. Il a été décidé de laisser suffisamment de temps entre la tenue de ces GT et des séances plénières de façon à permettre à chacun de réagir et de pouvoir disposer en séances plénières des éléments de réponse concrets.
- **Fréquence des réunions** : une fréquence annuelle était souhaitée. Le calendrier convient à tous les participants.

## III. Contexte FABEC et règlement SES II

Pascal SÉNARD présente une information générale sur les évolutions réglementaires liées à la construction du FABEC et au règlement SES2 (Single European Sky 2 eme paquet). Il présente les initiatives EAPPAIR (European Action Plan for Airspace Infringement Risk Reduction) en vue de réduire les risques de pénétration intempêtes dans les espaces aériens contrôlés. Les actions significatives sont :

- accès à l'information le plus large possible (via la gratuité de la documentation),
- création d'un portail AIS commun.
- harmonisation des cartes aéronautiques (plafond des cartes, symbologie...)
- publication disponibles en anglais.

Elles sont, pour la plupart, largement anticipées par le SIA.

Le règlement ADQ publié début 2010 (mise en application en 2013) renforce le rôle des Informateurs Aéronautiques, en particulier en améliorant la traçabilité du recueil des données avec des exigences de qualité.

A cette fin, le SIA pourrait être amené à signer des protocoles avec les fédérations.

#### **IV. OLIVIA ANPV (Application Nationale de Préparation des Vols)**

L'outil de préparation des vols est très utilisé par les usagers de l'aviation générale. La DGAC a eut dès lors le souci constant de maintenir le service accessible en faisant évoluer certaines fonctionnalités tout en maintenant la gratuité.

Bien que globalement satisfaisante, l'interface d'OLIVIA est peu ergonomique mais il est désormais difficile d'envisager maintenant des évolutions technologiques importantes.

La technologie est vieillissante et les serveurs manquent de fiabilité, notamment en cas de fortes sollicitations (exemple : éruption volcanique).

Des améliorations ont été apportées à OLIVIA, en particulier la communication entre les usagers et les BRIA, et la sécurisation des plans de vol.

Les statistiques d'utilisation des bornes (selfbriefing) montrent que seule une dizaine reste réellement active.

Certains membres du CNIAALS assurent qu'il y a un besoin.

Le président annonce la mise en place d'un outil permettant de mesurer la disponibilité d'OLIVIA.

Une réflexion sur le remplacement de cet outil est en cours.

Une piste possible serait de privilégier l'achat de « service » auprès d'un prestataire à la propriété d'un système.

Une décision devra être prise dans les 2 années à venir.

Les nombreuses interventions sur le sujet démontrent s'il en était besoin son importance pour les usagers de l'aviation légère et sportive :

Plusieurs demandes ont porté sur les fonctionnalités de l'outil et notamment des sélections affinées. Certains membres du CNIAALS ont également souligné le besoin de maintenir des accès ouverts pour les pilotes de passages (cf. bornes).

Les représentants des fédérations ont par ailleurs mis l'accent sur la multiplication des NOTAM qualifiés de « parapluie » et celle des ZRT dont ils rappellent que leur évitement serait plus facilement respecté par la présence d'itinéraires de transit ou de contournement.

#### **V. NOPIA**

Le futur « Nouvel Outil de Production de l'Information Aéronautique » a été présenté aux participants.

Il est en cours de recette : son déploiement est prévu au dernier trimestre 2010.

Il a été rappelé que cette opération « lourde » va mobiliser beaucoup de ressources au SIA.

Le BMJ 01/11 sera gelé à des fins de validation des données dans la nouvelle base.

Le SIA aura plusieurs dossiers importants à traiter prochainement : Dans la région Est, le dispositif « Harmonie » et dans le Sud Est réaménagement des espaces de Nice (BMJ 12/10). L'imposant dossier « région parisienne » de modification des attentes, prévu initialement au printemps pourrait être partiellement (ou totalement) reporté.

NOPIA devrait donner sa pleine mesure d'ici 2 ans en offrant une meilleure intégrité des données (AIP et grandes cartes) et une productivité améliorée. Les cartes VAC et IAC seront géo référencées.

## VI. BRIA

Dans le cadre du processus qualité – rendre le service AIS- piloter par le SIA, les fédérations d'usagers ont été sollicitées pour évaluer les relations BRIA/pilotes. Elles ont avoué avoir trop peu de relations directes pour apporter un jugement. L'accès peu pratique des BRIA sur certains terrains a été signalé.

## VII. RTBA/AZBA

L'activation des zones du réseau RTBA est désormais présentée sous forme de cartes comme cela avait été annoncé lors de la dernière réunion. Ces cartes AZBA sont disponibles sur le site du SIA depuis fin 2009, L'intégrité de l'information a été améliorée, elle sera encore renforcée au cours des prochains mois avec la mise en service d'une nouvelle version.

En réponse aux demandes des représentants des usagers, le président répond que l'évolution de l'interface et le développement de nouvelles fonctionnalités (présentation par tranches d'espaces ou interactives par exemple) ne peuvent être envisagés dans l'immédiat pour des raisons budgétaires.

- Demande de la FFVL de pouvoir visualiser d'autres zones, notamment les ZRT
- Lien HTML entre le SUP AIP et le NOTAM trigger qui l'annonce.
- Activation des zones du réseau en dehors du cadre AZBA

Par ailleurs les fédérations souhaiteraient disposer de l'information concernant l'activabilité de nuit des tronçons du réseau et confirme l'utilité de la carte RTBA en version papier incluse dans la pochette.

Enfin, le représentant du BEP SO informe les participants de l'élargissement du réseau TBA à 7,2 nautiques (sauf dans certaines parties, comme la partie Charente, où il sera au contraire réduit),

Le président annonce la création d'un groupe de travail au SIA pour déterminer l'opportunité d'inclure de nouvelles zones réglementées sur la carte AZBA.